

lice , particulièrement pour trouver les moyens de subvenir aux besoins publics. Le prince Lubomirski , grand-maréchal de la couronne , a fait publier ici dernièrement une ordonnance , portant , “ que tous les perruquiers-
,, friseurs , qui y demeurent , seront obligés
,, de paier à l’avenir une taxe de 25 florins
,, polonois „. Le luxe & le goût d’une parure élégante ont fait ici beaucoup de progrès ; l’on compte à Varsovie plus de 500 hommes , la plupart étrangers , qui subsistent de l’art d’arranger les cheveux. Ainsi l’on calcule , que la nouvelle taxe de police pourra produire jusqu’à treize mille florins polonois par an. On parle d’en mettre également une sur divers artistes ou ouvriers , qui n’ont pas été classés jusqu’ici dans quelque corps de métier. Par une autre ordonnance les corps morts ne seront plus inhumés dans nos églises & dans nos cimetières , mais dans des endroits plus éloignés de la ville.

Le feu a pris dernièrement dans le bourg de Dubienky en Volhynie , & a réduit en cendres les magasins publics , remplis de différentes sortes de grains que l’on devoit faire passer à Dantzig. Ceux qui en étoient les propriétaires font une perte de quatre millions de florins polonois.

Les nouvelles de la frontière ne parlent que de préparatifs de guerre qui se font , tant du côté de la Porte - ottomane , que de celui de la Russie. Cette dernière Puissance forme des magasins considérables en Ukraine ; elle y fait des recrues ; on y voit arriver